

**Avis de consultation  
Projet QC-2015-01**

Conformément à la décision [D-2011-139](#) de la Régie de l'énergie du Québec, le Coordonnateur de la fiabilité du Québec sollicite les commentaires des entités visées et des intervenants sur des normes de fiabilité et d'autres documents en vue de leur dépôt à la Régie pour adoption ou approbation, selon la nature de chaque document.

**Avis est donné**

- Aux entités inscrites au registre des entités visées ;
- À la North American Electric Reliability Corporation, inc. (NERC) ;
- Au Northeast Power Coordinating Council, inc. (NPCC) ;
- Aux coordonnateurs de la fiabilité du NPCC ;
- À la Régie de l'énergie du Québec.

**Documents et normes en consultation :**

- Nouvelles normes ou versions :
  - BAL-003-1 – Réponse en fréquence et réglage de la compensation en fréquence ;
  - EOP-004-2 – Déclaration des évènements ;
  - EOP-010-1 – Exploitation sous perturbations géomagnétiques ;
  - FAC-001-1 – Exigences de raccordement des installations ;
  - FAC-003-3 – Maîtrise de la végétation dans les emprises des lignes de transport ;
  - INT-004-3 – Transferts dynamiques ;
  - INT-006-4 – Évaluation des transactions d'échange ;
  - INT-009-2 – Mise en œuvre d'un échange ;
  - INT-010-2 – Soumission ou modification d'un échange d'énergie pour la fiabilité ;
  - INT-011-1 – Identification des transactions à l'intérieur d'une zone d'équilibrage ;
  - MOD-025-2 – Vérification et déclaration des capacités de puissance active et réactive des groupes de production et de la capacité de puissance réactive des compensateurs synchrones ;
  - MOD-026-1 – Vérification des modèles et des données pour les systèmes d'excitation de groupe de production ou les fonctions de commande volt/var de centrale ;
  - MOD-027-1 – Vérification des modèles et des données pour l'asservissement des systèmes de régulation de vitesse et de puissance ou de régulation charge-fréquence ;
  - MOD-028-2 – Méthodologie selon les échanges entre zones ;
  - MOD-032-1 – Données pour la modélisation et l'analyse des réseaux électriques ;
  - MOD-033-1 – Validation de modèle de réseau en régimes permanent et dynamique ;
  - PER-005-2 – Formation du personnel d'exploitation ;
  - PRC-005-2 – Entretien des systèmes de protection ;
  - PRC-006-NPCC-1 – Délestage de charge en sous-fréquence automatique ;
  - PRC-019-1 – Coordination des caractéristiques, des dispositifs de régulation de tension et des protections des groupes ou des centrales de production ;
  - PRC-023-3 – Capacité de charge des relais de transport ;
  - PRC-024-1 – Réglages des relais de protection en fréquence et en tension des groupes de production ;
  - PRC-025-1 – Capacité de charge des relais de groupe de production ;
  - TPL-001-4 – Critères de comportement applicables à la planification des réseaux de transport ;
  - VAR-001-4 – Réglage de la tension et de la puissance réactive ;
  - VAR-002-3 – Exploitation des groupes de production en vue du maintien des programmes de tension sur le réseau.

**Avis de consultation  
Projet QC-2015-01**

- Modifications à des normes existantes (retrait d'exigence<sup>1</sup>) :
  - BAL-005-0.2b – Réglage automatique de la production ;
  - FAC-002-1 – Coordination des plans pour les nouvelles installations de production, de transport, ainsi que de distribution et de consommation ;
  - FAC-010-2.1 – Méthode d'établissement des limites d'exploitation du réseau pour l'horizon de planification ;
  - FAC-011-2 – Méthode d'établissement des limites d'exploitation du réseau pour l'horizon d'exploitation ;
  - IRO-016-1 – Coordination des activités en temps réel entre les coordonnateurs de la fiabilité ;
  - PRC-010-0 – Évaluation technique de la conception et de l'efficacité du programme de délestage en sous-tension ;
  - PRC-022-1 – Performance des programmes de délestage en sous-tension.
- Document d'information comprenant les éléments suivants :
  - Évaluation préliminaire de la pertinence et de l'impact des normes proposées ;
  - Modifications à apporter à d'autres normes ou au glossaire ;
  - Applicabilité et dispositions particulières pour le Québec ;
  - Dates d'entrée en vigueur proposées.

**Période de consultation :**

**27 avril 2015 au 26 juin 2015 (60 jours)**

Les commentaires doivent être reçus au plus tard à 23 h 59 le 26 juin 2015.

**Commentaires**

Le coordonnateur de la fiabilité sollicite vos commentaires écrits sur l'ensemble des documents proposés ci-dessus. À cet effet, veuillez utiliser le formulaire disponible en ligne sur le site Web du coordonnateur de la fiabilité, à la page Consultation ([www.hydroquebec.com/transenergie/fiabilite/consultation.html](http://www.hydroquebec.com/transenergie/fiabilite/consultation.html)), en prenant soin d'indiquer clairement sur quel document (et sur quelle section de celui-ci) portent vos commentaires.

De même, le coordonnateur de la fiabilité doit présenter à la Régie de l'énergie une évaluation de l'impact des normes proposées sur les entités visées. Pour l'aider à s'acquitter de cette tâche, veuillez remplir le formulaire prévu à cette fin pour chaque norme ayant un impact sur votre entreprise et ses activités. Ce formulaire se trouve sur la page Consultation du site Web du coordonnateur de la fiabilité. L'exactitude du dossier que le coordonnateur présentera à la Régie repose sur l'information que vous lui transmettrez ainsi.

---

<sup>1</sup> Les normes avec une mention « retrait d'exigence » ont fait l'objet du projet 2013-02, paragraphe 81 de la NERC. Ces normes ont été déposées à la Régie de l'énergie dans le cadre du dossier R-3699-2009. Les modifications présentées dans la présente consultation consistent au retrait d'exigences et leurs éléments associés. Se référer au document d'information accompagnant ces normes pour plus d'information.

**Avis de consultation  
Projet QC-2015-01**

**Séance d'information**

Une séance d'information sous forme de webinaire portant sur les normes faisant partie de ce projet aura lieu le 12 mai 2015 de 13 h 00 à 16 h 00. La rencontre se déroulera principalement en français ; toutefois, le coordonnateur de la fiabilité répondra en anglais aux questions posées dans cette langue.

Veuillez confirmer votre inscription en faisant parvenir un courriel à l'adresse [fiabilite@hydro.qc.ca](mailto:fiabilite@hydro.qc.ca) avant le 8 mai 2015. Les informations nécessaires pour l'accès au webinaire vous seront envoyées par courriel par la suite. Tout problème technique pendant le webinaire pourra également être rapporté à cette adresse.

**Prochaines étapes**

- Réponses aux commentaires reçus lors de la consultation publique.
- Seconde ronde de commentaires (au besoin).
- Modification des documents et préparation du dépôt à la Régie de l'énergie.
- Dépôt des normes et documents pour adoption ou approbation à la Régie de l'énergie.